

est-il nécessaire, alors, que l'industrie d'où ils découlent, où, je puis le dire, ils prennent leur existence, ait de semblables avantages pour la transaction des affaires.

Toutes les nations civilisées considèrent généralement que le devoir de tout gouvernement bon et paternel est de rendre justice égale à toutes les classes de la société. Je demanderai à la Chambre d'examiner un instant si les agriculteurs canadiens occupent la même position que les autres classes, sous ce rapport, et je crois qu'il n'y a pas un seul membre de cette Chambre qui, après avoir examiné la question un instant, répondra dans l'affirmative. Pendant que chaque marchand, négociant ou manufacturier, n'importe quel industriel du pays, même les spéculateurs déclarés, peuvent, avec un bon endosseur, obtenir de n'importe quelle banque du pays des centaines et des milliers de dollars, pour soutenir leurs entreprises, que doit faire le cultivateur ? Nous savons que les banques n'aiment pas à donner de l'escompte aux cultivateurs. Nous savons que si, après s'être épuisés dans leurs travaux, les cultivateurs ont une récolte prête à enlever, et qu'ils aient besoin d'argent, puis qu'ils s'adressent à n'importe quelle banque du pays pour en obtenir, dans neuf cas sur dix cette aide leur est refusée, et ils sont obligés de s'adresser aux capitalistes de la localité, ou aux banques privées, qui exigent des cultivateurs pour de petits prêts de cette nature, un escompte de 10 à 12 pour 100, et prennent leurs fonds dans les banques ordinaires du pays; et par ce moyen détourné le cultivateur est forcé de payer plus qu'il n'est absolument nécessaire pour la petite somme dont il a besoin pour pouvoir enlever sa récolte. Ceci arrive souvent aussi lorsqu'il fait ses semailles.

Cet état de choses ne devrait pas exister, s'il est possible de trouver un remède, comme tous vont le reconnaître. Pourquoi l'argent est-il à meilleur marché en Angleterre qu'il ne l'est au Canada ? Je suppose que c'est parce que l'Angleterre a une accumulation d'argent que nous n'avons pas; mais, si nous n'avons pas accumulé des richesses en or, nous avons des richesses en terres. Nous avons au Canada des ressources qui dépassent de beaucoup celles du Royaume-Uni—et je crois qu'il est possible de trouver un moyen d'utiliser ces richesses en terres et ces ressources, afin de fournir à notre population un agent de circulation et de l'argent, sur une base solide, pour lui permettre de soutenir ses industries. En Allemagne, on a établi des banques de crédit foncier, et ces institutions ont rendu des services immenses aux pays de l'Europe, à l'Allemagne, à la France et jusqu'à la Russie. Aujourd'hui, les serfs même de la Russie se libèrent, s'affranchissent du servage, grâce à l'existence de ces banques de crédit foncier. Grâce à ces banques, les paysans de la Russie peuvent acheter eux-mêmes les terres, et ils deviennent des cultivateurs indépendants, comme ceux que nous avons au Canada. Ceci démontre dans tous les cas, qu'un pareil système peut produire beaucoup de bien. Je demande à cette Chambre d'étudier sérieusement cette question, et de fournir cet avantage aux cultivateurs courageux du Canada.

Je vais essayer d'expliquer à la Chambre l'acte que, dans ma naïveté peut-être, je présente.

Il décrète que les cultivateurs qui ne doivent rien peuvent devenir actionnaires de banques de cultivateurs en donnant sur leurs terres des hypothèques sans intérêt, et que toute association d'hommes peut, en recevant ces hypothèques sur des terres et d'autres sécurités, demander au gouvernement des billets ayant cours légal pour les prêter aux cultivateurs qui demandent à emprunter.

Il décrète aussi que les hypothèques données par ces cultivateurs qui veulent emprunter, peuvent être converties en obligations négociables, et que ces obligations, basées sur les hypothèques portant intérêt qu'auront données les emprunteurs seront garanties par le Canada, et porteront intérêt au taux de 4 pour 100.

Il décrète en outre que les banques prêteront de l'argent aux cultivateurs sur hypothèque, à 5 pour 100 par année,

jusqu'à un montant égal à la moitié de la valeur évaluée de leurs terres, ou tout autre montant que l'on pourra juger raisonnable.

Il décrète de plus que les conseils de comté peuvent établir des banques de cultivateurs dans leurs comtés respectifs, que le préfet, le trésorier du comté et le greffier du comté seront dans ce cas les directeurs-administrateurs de ces banques, que chaque membre du conseil de comté sera directeur de telle banque, et qu'ils pourront, afin d'en réduire le coût d'administration, percevoir l'intérêt sur les hypothèques détenues par ces banques de la même manière que sont perçues les taxes par le percepteur des taxes, de manière à donner aux comtés qui maintiendront ces banques des garanties de ponctualité et de sûreté.

Ce bill renferme encore une disposition en vertu de laquelle on pourra en aucun temps résilier les hypothèques données en échange d'emprunts d'argent, en y substituant d'autres hypothèques d'égale valeur, et en les plaçant entre les mains du gouvernement comme sûreté des obligations qu'il aura garanties. Voilà quelques-unes des dispositions du bill que j'ai l'intention de proposer.

Je ne crois pas qu'il y ait rien d'étonnant ou d'extraordinaire dans cette proposition. Nous savons tous que les banques nationales des Etats-Unis fournissent à leurs clients une monnaie nationale, et que tout ce qu'il faut faire pour établir ces banques c'est de payer les obligations du gouvernement des Etats-Unis, à part les obligations portant intérêt, et les déposer entre les mains du gouvernement, en échange de monnaie nationale. Elles ont réellement le monopole de la circulation de la monnaie nationale. Ce bill ne propose point de semblable monopole; il ne propose pas que le gouvernement du pays paie un intérêt aux banques, mais seulement qu'il fournisse à ces banques le crédit de notre gouvernement, le crédit des sûretés foncières, qui est le meilleur dans ce pays.

Il y a aussi, M. l'Orateur, une autre disposition que je n'ai pas mentionnée et que je crois très importante: c'est celle par laquelle ces banques peuvent prêter de l'argent aux colons, sur des terres du gouvernement fédéral, pour leur permettre d'exécuter avec succès leurs projets. Nous savons tous qu'au Nord-Ouest la grande difficulté consiste en ce qu'il n'y a pas assez d'hommes possédant des capitaux pour coloniser rapidement cette contrée, et il est essentiel à la prospérité de cette contrée, à la prospérité de notre grand chemin de fer national, et, à la vérité, je puis dire à tous nos intérêts, que le gouvernement donne tous les avantages possibles pour la colonisation de cette contrée.

Je dis, M. l'Orateur, qu'un colon venant de la Grande-Bretagne au Nord-Ouest, avec, disons \$600 ou \$1,000, trouve rarement cette somme suffisante. Or, afin de remédier à cela, je propose que ces banques aient droit de fournir à ces colons une somme égale à celle qu'ils apportent au pays et qu'ils emploient à améliorer leurs terres, et que ces terres soient la première garantie de ces prêts.

Relativement à cette question, je crois que tous les membres de cette Chambre qui ont tant soit peu réfléchi sur ce sujet, trouveront que l'on devrait adopter aussitôt que possible le système Torrens pour la transmission des terres, et je crois que l'opération de ce bill facilitera beaucoup l'adoption de ce système très désirable. Je crois que le gouvernement ne fait pas au Nord-Ouest ce qu'il devrait faire à ce sujet. Je crois que, là où la Couronne donne des titres de propriétés, il est de l'intérêt du pays que l'on ne diffère plus à adopter ce système de la transmission des terres, afin d'offrir les plus grands avantages possibles non seulement pour la transmission des terres, mais pour les emprunts faits par les colons de ce nouveau pays pour l'exploitation de leurs terres. Je crois, M. l'Orateur, que si nous avions aujourd'hui un pareil système dans ce pays, ce serait un des plus grands attraits que nous pourrions offrir aux émigrants anglais et européens, et que l'aide que leur fourniraient ces banques, appuyées par le gouvernement du